

Réf: Dossier 474303

Avis de constitution

SOCIETE « AUTO ZONE PIÈCES »

Siège Abidjan Cocody 2 plateaux 7e tranches près  
du stade d'Angré, Lot 3440, Ilot 278

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2025, et enregistrés le 22/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO ZONE PIÈCES »

Objet : La vente de pièces détachées de toutes marques ;  
Achat et vente de marchandises diverses ;  
Import-export ;  
Commerce général.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody 2 plateaux 7e tranches près  
du stade d'Angré, Lot 3440, Ilot 278

Dirigeant(s) M ABDELAAL AHMAD MOHAMED SHEHTO  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00639 du 16/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03197/GTCA/RC/2026 du 16/01/2026

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

